

## **Rapport du Président**

Commission permanente du  
lundi 25 octobre 2021

**N° CP-2021-9-15-2**

**N° applicatif 2614**

### **15<sup>ème</sup> Commission**

Commission Sud Alsace - Saint-Louis, Sundgau et Thur-Doller

#### **Service instructeur**

Pôle mobilité grands équipements

#### **Service consulté**

Direction des Affaires Juridiques

## **CONTOURNEMENT D'ALLSCHWIL (SUISSE), VOIE D'ACCÈS BACHGRABEN - TANGENTE NORD ET TUNNEL D'ALLSCHWIL, ET CONTOURNEMENT DE HÉSINGUE ET DE HÉGENHEIM: DÉCLARATION D'INTENTION EN VUE D'UNE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

Résumé : Il est proposé que la Collectivité européenne d'Alsace cosigne une déclaration d'intention commune avec le Canton suisse de Bâle Campagne et Saint-Louis Agglomération définissant les principes de la coopération et du financement des prochaines phases du projet de Contournement d'Allschwil (Suisse), voie d'accès Bachgraben - Tangente Nord et tunnel d'Allschwil, jusqu'à l'achèvement de la procédure suisse d'approbation du plan (autorisation légale de construction).

Le Canton de Bâle Campagne propose notamment de verser à Saint-Louis Agglomération une contribution de 25 millions de francs suisses pour la réalisation du Contournement de Hésingue et de Hégenheim en contre partie du transfert à la Confédération suisse de l'emprise de la rue de Bâle (actuelle route départementale RD12B2) par déplacement de la frontière dans le cadre d'un échange foncier (voire sans échange foncier si aucune zone de compensation ne devait être trouvée).

Il vous est également proposé de prendre parallèlement acte du principe que Saint-Louis Agglomération devra reverser à la Collectivité européenne d'Alsace une somme de 2 millions d'euros, somme correspondant à une partie de la contribution suisse qu'elle percevra en contrepartie de l'incorporation de la rue de Bâle (RD12bis2) dans le projet Zubringer Bachgraben - Allschwil.

## **1) HISTORIQUE :**

Depuis plusieurs années, le canton de Bâle Campagne (BL) a engagé des études d'un contournement routier à Allschwil pour la desserte de la zone économique du Bachgraben qui est sur le point de créer à court terme 4000 emplois supplémentaires aux 6000 emplois existants.

De même, Saint-Louis Agglomération (SLA) a engagé en 2014 (avec une participation financière de 50%, soit 150.000 €, du Département du Haut-Rhin) les études préalables d'un contournement des communes de Hésingue et Hégenheim (dossier non prioritaire du plan pluriannuel d'investissements routiers du Département du Haut-Rhin adopté par l'Assemblée départementale en 2007).

Une convention de coopération transfrontalière a été passée en 2017 entre le canton de Bâle Campagne, Saint-Louis Agglomération, le canton de Bâle Ville et le Département, pour les études préalables du Zubringer Bachgraben – Nordtangente et le contournement de Hésingue-Hégenheim.

Cette coopération transfrontalière a confirmé la nécessité d'appréhender le ZUBA et le contournement de Hésingue et Hégenheim comme un projet global de mobilité, d'aménagement du territoire et par rapport à l'environnement.

Dans le cadre des travaux relatifs à la stratégie routière trinationale du projet d'agglomération de Bâle (Agglomerationsprogramm Basel ou « Agglo-Basel ») a été défini un « réseau-cible » à l'horizon 2035. Le contournement d'Allschwil (voie d'accès Bachgraben - tangente nord et tunnel d'Allschwil ; également dénommé « ZUBA ») fait partie intégrante de ce réseau. Le canton de Bâle-Campagne, qui planifie cette opération, a élaboré un avant-projet. Parallèlement, le contournement Hésingue - Hégenheim est projeté par Saint-Louis Agglomération.

En juin 2019, l'avant-projet ZUBA et les études préalables du contournement Hésingue - Hégenheim ont été présentés au public lors d'une conférence de presse commune avec le département du Haut-Rhin.

Le tracé de ZUBA prévoit la construction d'un tunnel sur le territoire de Bâle-Ville, à partir de l'autoroute N03 (dite « Nordtangente ») jusqu'à la frontière française, avant de se poursuivre par un réaménagement de l'actuelle rue de Bâle (route départementale RD12B2) pour permettre l'accès à la zone du Bachgraben.

En raison de ce tracé qui s'inscrit partiellement sur le territoire français et de la convergence dans le temps et dans l'espace entre les projets de ZUBA et du contournement Hésingue - Hégenheim, les parties ont engagé un processus d'étude conjoint pour garantir le respect des objectifs des projets.

## **2) LES ETUDES PREALABLES :**

Les études menées dans le cadre de la convention de coopération transfrontalière précitée ont confirmé que les projets considérés ont tous deux pour principales finalités la desserte de la zone économique du Bachgraben, sans entraîner d'afflux supplémentaires de véhicules dans les communes riveraines, d'ALLSCHWIL, de HEGENHEIM, de HESINGUE et de SAINT-LOUIS, et sont ainsi complémentaires l'un de l'autre.

Il en résulte la nécessité d'appréhender ces deux projets comme un seul projet global en terme d'aménagement du territoire et de mobilité.

Les variantes qui sont actuellement envisagées et privilégiées pour chacun de ces projets sont les suivantes et figurent sur le plan annexé au présent rapport :

- **Pour le Zubringer Bachgraben –ALLSCHWIL (ZUBA) :**

La variante privilégiée par le Canton de BL pour le ZUBA comporte un tunnel entre la tangente Nord de Bâle jusqu'à la frontière française à Allschwil et se prolonge côté français par la rue de Bâle (RD12B2) qui serait réaménagée avec des carrefours d'accès au Bachgraben.

Cette variante nécessiterait une procédure de transfert à la Confédération suisse de l'emprise de la rue de Bâle (actuelle route départementale RD12B2) par déplacement de la frontière dans le cadre d'un échange foncier (voire sans échange foncier si aucune zone de compensation ne devait être trouvée).

L'intérêt de cette solution pour le canton de BL serait de conserver le maximum de surfaces urbanisables de la zone du Bachgraben. Le coût de ce projet, financé par la Suisse, serait d'environ 370 M CHF (à +/- 20% près).

Une solution dite « de repli » consisterait à implanter le tracé du tronçon en surface de la voie d'accès Bachgraben-Allschwil intégralement sur le territoire du Canton de BL plutôt qu'en France (par réaménagement de la rue de Bâle).

- **Le contournement de HESINGUE et HEGENHEIM :**

Deux partis d'aménagement ont été envisagés et étudiés par SLA pour ce projet :

- Une route interurbaine avec une limitation de vitesse à 80 ou 90 km/h. Les carrefours sont de type giratoire plan. Cette solution ne doit pas s'accompagner d'un développement du bâti, même diffus, le long cette route, car celui-ci engendrerait des mouvements de piétons et de riverains, qui sont incompatibles avec la vitesse autorisée.
- Une artère urbaine avec, soit des carrefours à feux, soit des carrefours giratoires. La limitation de vitesse serait de 50km/h ou 70km/h selon les tronçons. Cette solution est compatible avec le développement du bâti. Des carrefours supplémentaires pourraient être créés pour desservir les futures zones d'activités envisagées.

Selon la modélisation effectuée, le trafic pourrait atteindre 15.000 véhicules par jour à l'horizon 2040 dans la partie Nord de ce contournement. Le délestage des traversées existantes des communes de HEGENHEIM et HESINGUE apparaît significatif (jusqu'à 4.000 véhicules par jour).

La seconde solution apparaît la mieux adaptée au développement urbain envisagé de part et d'autre de cette voie et aux importants flux de trafic pendulaires, notamment liés à la zone d'activités du Bachgraben. Une régulation dynamique de la circulation pourrait même être envisagée à l'aide des carrefours à feux.

Le coût de ce contournement est sommairement estimé par SLA, au stade des études préalables, à 20 M€ environ dans les deux solutions.

### **3) DECLARATION D'INTENTION COMMUNE :**

Le Canton de BL et SLA proposent à la Collectivité européenne d'Alsace de cosigner une déclaration d'intention commune, dont le projet est annexé au présent rapport, définissant les principes de la coopération et du financement des prochaines phases du projet ZUBA jusqu'à l'achèvement de la procédure d'approbation du plan (autorisation légale de construction).

Par cette déclaration d'intention, les parties conviendraient qu'elles engageront dans les plus brefs délais des discussions en vue de l'élaboration d'une convention de coopération pour le financement, la construction, la propriété, l'exploitation et l'entretien du contournement Allschwil (voie d'accès Bachgraben - tangente nord et tunnel d'Allschwil) et du contournement Hésingue - Hégenheim ainsi que des mesures d'accompagnement.

L'objectif commun est de conclure un accord avant la fin de 2022 en vue d'une mise en service progressive des projets d'ici 2030.

S'agissant du financement, il y a lieu de prendre acte que pour le canton de Bâle-Campagne, le parlement cantonal (Landrat) devra préalablement approuver les dépenses de planification jusqu'à ce que projet ait acquis un caractère exécutoire ; le cas échéant jusqu'à l'achèvement de la procédure d'approbation du plan (Plangenehmigungsverfahren / PGV). Par la suite, le même parlement cantonal devra approuver les dépenses pour l'exécution jusqu'à mise en service de ZUBA.

Le canton de Bâle-Campagne assumera le financement de la conception du projet jusqu'à l'achèvement de la procédure d'approbation du plan (PGV) pour le projet global de la voie d'accès Bachgraben - Allschwil.

Le canton de Bâle-Campagne assurera en outre le financement du projet jusqu'à l'achèvement définitif de la procédure de déclaration d'utilité publique (en droit français « DUP » ou « déclaration d'intérêt général ») du Contournement Hésingue - Hégenheim et des deux carrefours prévus sur la RD105 (giratoire RD105-RD201 et giratoire RD105-Zone de Fret EuroAirport) à concurrence d'un montant maximal de 800 000 francs suisses (CHF). Les paiements au profit du projet de Contournement Hésingue - Hégenheim (CHH) interviennent sur la base de factures acquittées et vérifiées. Les engagements de principe pour la réalisation de l'infrastructure seraient les suivants :

- Zubringer Bachgraben - Allschwil :

Le canton de Bâle-Campagne acceptera de prendre en charge le financement de la planification de la conception et de la réalisation jusqu'à la mise en service de la voie d'accès Bachgraben - Allschwil.

- Contribution à Saint-Louis Agglomération :

En contrepartie de l'incorporation de la rue de Bâle dans le projet Zubringer Bachgraben - Allschwil, le canton de Bâle-Campagne versera à Saint-Louis Agglomération un montant maximum de 25 millions de francs suisses. Cette contribution soldera toutes les revendications de Saint-Louis Agglomération à l'égard du Canton de Bâle-Campagne.

Les sommes dues pour la conception du contournement de Hésingue - Hégenheim et les mesures d'accompagnement seront incluses dans la contribution de 25 millions de francs suisses allouée à Saint-Louis Agglomération.

La contribution allouée à Saint-Louis Agglomération interviendra sous les réserves suivantes :

- qu'il existe un projet de construction pour la route d'accès Bachgraben - Allschwil ayant acquis un caractère juridiquement contraignant ou ayant satisfait à la procédure d'approbation du plan, dans lequel la rue de Bâle est intégrée au tracé de la voie d'accès Bachgraben - Allschwil (section française) ;
- que la procédure de transfert à la Confédération suisse de l'emprise de la rue de Bâle (actuelle route départementale RD12B2) soutenue par la Collectivité européenne d'Alsace et Saint-Louis Agglomération par déplacement de la frontière dans le cadre d'un échange foncier (voire sans échange foncier si aucune zone de compensation ne devait être trouvée) a été engagée avec les autorités de l'État français et a progressé au point d'être considérée comme fiable ;
- qu'il existe un projet de construction ayant acquis un caractère juridiquement contraignant ou ayant satisfait à une procédure d'approbation pour le contournement Hésingue - Hégenheim ;
- qu'il existe une décision juridiquement contraignante pour l'autorisation de dépenses pour la réalisation de la voie d'accès Bachgraben - Allschwil qui comprend également l'indemnisation de Saint-Louis Agglomération.

#### **4) MESURES D'ACCOMPAGNEMENT PORTANT SUR LA RD105 :**

Saint-Louis Agglomération a expliqué au comité de pilotage de la coopération transfrontalière pour les études préalables du Zubringer Bachgraben - Allschwil et du contournement de Hésingue et Hégenheim que le coût des mesures d'accompagnement de ce contournement affectés à la RD105 est de 2 millions d'euros.

Il vous est proposé de prendre acte du principe que Saint-Louis Agglomération devra reverser à la Collectivité européenne d'Alsace une somme de 2 millions d'euros de la contribution suisse qu'elle percevra en contrepartie de l'incorporation de la rue de Bâle dans le projet Zubringer Bachgraben - Allschwil.

Au vu de ce qui précède, je vous propose de :

- Approuver et m'autoriser à signer la déclaration d'intention annexée au présent rapport et à apporter, en tant que de besoin, des ajustements mineurs,
- Prendre parallèlement acte du principe que Saint-Louis Agglomération devra reverser à la Collectivité européenne d'Alsace une somme de 2 millions d'euros, somme correspondant à une partie de la contribution suisse qu'elle percevra en contrepartie de l'incorporation de la rue de Bâle (RD12bis2) dans le projet Zubringer Bachgraben - Allschwil.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY